

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **COLORINE SA**, Ch. de Saugy 3, 1023 Crissier

2. **Remarques:** Le président du tribunal de l’arrondissement de Lausanne statuera en son audience du jeudi 12 août 2010 à 10:30 heures, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d’arrondissement, sur l’homologation, à défaut la révocation du concordat déposé par COLORINE SA, Z.I. Sorge Sud Ch. de Saugy 12, 1023 Crissier.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.

Tribunal d’arrondissement de Lausanne

1014 Lausanne

00521421